



institut d'études européennes
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL • MCGILL
institute for european studies

**Allocution de M. Robert Lacroix,
Recteur de l'Université de Montréal**

Prononcée à l'occasion de

**la journée d'étude sur
*Les défis du gouvernement européen/
Challenges to European Gouvernance***

**marquant l'inauguration
de l'Institut d'études européennes
(Université de Montréal-McGill University)**

Le 2 octobre 2000

Allocution de M. Robert Lacroix, Recteur de l'Université de Montréal
Prononcée à l'occasion de l'inauguration de l'Institut d'études européennes
(Université de Montréal-McGill University)

Le 2 octobre 2000

Madame l'Ambassadrice,
Monsieur le doyen de la Faculté de droit de l'Université McGill,
Madame la directrice de l'Institut d'études européennes,
Monsieur le codirecteur de l'Institut d'études européennes,
Chers invités et collègues,

L'Université de Montréal est particulièrement heureuse de vous recevoir pour l'inauguration officielle de l'Institut d'études européennes. Fruit d'une initiative conjointe de l'Université McGill et de l'Université de Montréal, cet institut a été créé à la suite d'une décision favorable de la Commission européenne, arrêtée dans le cadre d'un programme de création d'instituts d'études européennes mis au point par la Commission européenne et sa Délégation à Ottawa.

Nos deux établissements universitaires se sont engagés à développer, ici à Montréal, un institut d'études européennes parce qu'ils en perçoivent l'importance stratégique pour l'Union européenne, pour le Canada et pour le Québec. Nous pouvons relever ce défi d'autant plus facilement que nous constatons, dans nos deux universités, un intérêt soutenu de la part de plusieurs professeurs-chercheurs et étudiants pour le processus d'intégration européenne. Il s'agit-là de la première intégration régionale internationale à caractère supranational. On ne sera pas surpris, alors, si plusieurs de nos collègues portent un vif intérêt à ce laboratoire de politiques communes ou harmonisées dans divers domaines d'activités socio-économiques; à ce banc d'essai constitutionnel d'agencements et d'alliances entre des États nations, des gouvernements et des acteurs aux identités fort diversifiées; à cette puissance économique mondiale qui est le deuxième partenaire du Canada et un important centre d'interactions socioculturelles et politiques.

Dans la seule Université de Montréal, des collègues des départements de science politique, de sciences économiques, d'histoire de la Faculté des arts et des sciences de même que ceux de la Faculté de droit, pour ne nommer que ceux-là, ajoutent, par leurs travaux de recherche et leur enseignement, aux acquis que représentent pour nous les activités académiques et scientifiques de la Chaire Jean Monnet et du Centre canadien d'études allemandes et européennes. Nul doute que la concertation qui sera graduellement affermie entre l'Institut, la Chaire et le Centre dotera notre université d'un levier dynamique et efficace pour l'enseignement et la recherche traitant de l'in-



tégration européenne. L'Institut, pour sa part, contribuera grandement à rendre convergents nos acquis institutionnels en la matière.

Bref, l'Université de Montréal regroupe déjà une forte concentration d'activités de recherche et d'enseignement, de professeurs-chercheurs et d'étudiants pour qui l'intégration européenne est un objet passionnant d'étude et d'analyse. Et notre partenaire, l'Université McGill, n'est aucunement en reste à cet égard. L'occasion lui sera donnée de faire état des contributions à l'étude de l'intégration européenne de sa Faculté de droit, de son département de sciences économiques et d'autres départements de sa Faculté des arts.

Pour nos deux universités qui consacrent déjà d'importantes ressources à l'étude de l'Europe, l'Institut d'études européennes doit représenter, par l'excellence de ses travaux et la force de son rayonnement, une valeur ajoutée indéniable. Cet institut a le mandat très clair d'œuvrer en faveur de l'articulation dynamique de la recherche, des enseignements et des activités de rayonnement scientifique et professionnel portant sur l'intégration européenne. Il doit promouvoir le développement d'activités de recherche ainsi que de programmes spécialisés d'enseignement faisant appel à plusieurs disciplines distinctes et ouvrant des voies nouvelles de compréhension du processus d'intégration européenne. Les synergies qu'il doit créer entre nos deux établissements, entre professeurs-chercheurs et étudiants, entre les unités académiques d'enseignement et de recherche qui œuvrent sur l'Europe seront garantes de sa réelle capacité à contribuer à la qualité de l'enseignement et de la recherche portant sur l'intégration européenne.

On attend d'ailleurs de lui qu'il assure la formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée de spécialistes des questions européennes, capable d'opérer des liens avec la dynamique de notre propre société.

Madame l'Ambassadrice, l'Université de Montréal attend beaucoup de cet institut d'études européennes parce que nos rapports avec l'Union sont une pièce centrale de notre politique et de notre stratégie d'internationalisation de nos activités d'enseignement et de recherche. L'Université a déjà fait le nécessaire pour que ses professeurs-chercheurs accordent, dans la dynamique de cet institut, une attention soutenue à des créneaux d'enseignement et de recherche portant sur l'Europe, domaine dans lequel nous disposons d'une masse critique remarquable de talents et un grand potentiel en particulier, dans le secteur des politiques sociales comparatives, des problèmes de gouvernance et de l'analyse des institutions sociales, politiques et économiques.

L'Université de Montréal attend aussi beaucoup de son partenariat avec l'Université McGill. Au fondement même de cet institut d'études européennes, la collaboration interactive entre l'Université de Montréal et l'Université McGill est, dans un espace aussi cosmopolite et international que Montréal, une carte gagnante pour la recherche et l'enseignement sur un thème aussi conséquent pour la société québécoise et cana

-dienne que l'intégration européenne.

Permettez-moi, madame l'Ambassadrice et chers collègues, de terminer en remerciant la Commission européenne et sa Délégation au Canada d'avoir appuyé favorablement notre initiative. Merci également à tous les collègues de nos deux établissements et, en particulier, au titulaire de la Chaire Jean Monnet et aux collègues de la Faculté de droit de McGill, qui ont rendu sa création possible grâce à leur travail intelligent et à leur dévouement. Je remercie aussi les Facultés des études supérieures de nos établissements, et leurs doyens respectifs, pour le leadership dont ils ont fait preuve dans les démarches qui ont mené au développement de cet institut.

Longue vie à l'Institut d'études européennes développé conjointement par l'Université de Montréal et l'Université McGill.